

## Exemples de remboursement

### Régime complémentaire frais médicaux



#### ESSENTIO SOINS 1

Les exemples ci-dessous, sans valeur contractuelle, exprimés en euros, vous permettent d'estimer les remboursements **2024** de l'assurance maladie obligatoire, puis ceux de votre complémentaire APICIL Mutuelle (sous réserve de ne pas avoir atteint les plafonds, tels que définis dans les garanties) ainsi que les restes à charge éventuels.

Les hypothèses retenues pour la construction des exemples sont standardisées et correspondent au profil type d'assuré social suivant : **patient adulte de plus de 20 ans, résidant en métropole, relevant du régime général de l'assurance maladie obligatoire, sans exonération du ticket modérateur, respectant le parcours de soins coordonnés.**

Exemples	Coût de la prestation*	Remboursement du régime général de la Sécurité sociale	Remboursement d'APICIL Mutuelle	Reste à charge
<b>Soins courants</b>				
<b>MÉDECIN TRAITANT</b> Consultation d'un médecin généraliste sans dépassement d'honoraires	<b>26,50 €</b> Tarif conventionnel <sup>(1)</sup>	<b>17,55 €</b>	<b>7,95 €</b>	<b>1 €</b>
<b>SPÉCIALISTE GYNÉCOLOGIE OBSTÉTRIQUE</b> Consultation d'un médecin spécialiste sans dépassement d'honoraires	<b>31,50 €</b> Tarif conventionnel <sup>(1)</sup>	<b>21,05 €</b>	<b>9,45 €</b>	<b>1 €</b>
<b>SPÉCIALISTE GYNÉCOLOGIE OBSTÉTRIQUE</b> Consultation d'un médecin spécialiste avec dépassement d'honoraires maîtrisés (adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO)	<b>52 €</b> Prix moyen national de l'acte	<b>21,05 €</b>	<b>25,20 €</b>	<b>5,75 €</b>
<b>SPÉCIALISTE GYNÉCOLOGIE OBSTÉTRIQUE</b> Consultation d'un médecin spécialiste avec dépassement d'honoraires libres (non adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO)	<b>65 €</b> Prix moyen national de l'acte	<b>15,10 €</b>	<b>6,90 €</b>	<b>43 €</b>

\* Les tarifs moyens nationaux sont mis à la disposition des organismes complémentaires d'assurance maladie afin qu'ils puissent renseigner les exemples de remboursement prévus dans l'Engagement relatif à la lisibilité des garanties.

<sup>(1)</sup> Reste à charge : participation forfaitaire

**DPTAM** : Dispositif de Pratique Tarifaire Maîtrisée | **OPTAM** : Option Pratique Tarifaire Maîtrisée | **OPTAM-CO** : Option Pratique Tarifaire Maîtrisée Chirurgie et Obstétrique

**APICIL MUTUELLE**

Mutuelle régie par le livre II du Code de la mutualité. Inscrite au répertoire SIRENE N°302 927 553

38 rue François Peissel  
BP 99  
69644 Caluire et Cuire Cedex  
[www.apicil.com](http://www.apicil.com)

## Exemples de remboursement

### Régime complémentaire frais médicaux



#### ESSENTIO SOINS 2

Les exemples ci-dessous, sans valeur contractuelle, exprimés en euros, vous permettent d'estimer les remboursements **2024** de l'assurance maladie obligatoire, puis ceux de votre complémentaire APICIL Mutuelle (sous réserve de ne pas avoir atteint les plafonds, tels que définis dans les garanties) ainsi que les restes à charge éventuels.

Les hypothèses retenues pour la construction des exemples sont standardisées et correspondent au profil type d'assuré social suivant : **patient adulte de plus de 20 ans, résidant en métropole, relevant du régime général de l'assurance maladie obligatoire, sans exonération du ticket modérateur, respectant le parcours de soins coordonnés.**

Exemples	Coût de la prestation*	Remboursement du régime général de la Sécurité sociale	Remboursement d'APICIL Mutuelle	Reste à charge
<b>Soins courants</b>				
<b>MÉDECIN TRAITANT</b> Consultation d'un médecin généraliste sans dépassement d'honoraires	<b>26,50 €</b> Tarif conventionnel <sup>(1)</sup>	<b>17,55 €</b>	<b>7,95 €</b>	<b>1 €</b>
<b>SPÉCIALISTE GYNÉCOLOGIE OBSTÉTRIQUE</b> Consultation d'un médecin spécialiste sans dépassement d'honoraires	<b>31,50 €</b> Tarif conventionnel <sup>(1)</sup>	<b>21,05 €</b>	<b>9,45 €</b>	<b>1 €</b>
<b>SPÉCIALISTE GYNÉCOLOGIE OBSTÉTRIQUE</b> Consultation d'un médecin spécialiste avec dépassement d'honoraires maîtrisés (adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO)	<b>52 €</b> Prix moyen national de l'acte	<b>21,05 €</b>	<b>29,95 €</b>	<b>1 €</b>
<b>SPÉCIALISTE GYNÉCOLOGIE OBSTÉTRIQUE</b> Consultation d'un médecin spécialiste avec dépassement d'honoraires libres (non adhérent à un DPTAM : l'OPTAM ou l'OPTAM-CO)	<b>65 €</b> Prix moyen national de l'acte	<b>15,10 €</b>	<b>18,40 €</b>	<b>31,50 €</b>

\* Les tarifs moyens nationaux sont mis à la disposition des organismes complémentaires d'assurance maladie afin qu'ils puissent renseigner les exemples de remboursement prévus dans l'Engagement relatif à la lisibilité des garanties.

<sup>(1)</sup> Reste à charge : participation forfaitaire

**DPTAM** : Dispositif de Pratique Tarifaire Maîtrisée | **OPTAM** : Option Pratique Tarifaire Maîtrisée | **OPTAM-CO** : Option Pratique Tarifaire Maîtrisée Chirurgie et Obstétrique

**APICIL MUTUELLE**

Mutuelle régie par le livre II du Code de la mutualité. Inscrite au répertoire SIRENE N°302 927 553

38 rue François Peissel  
BP 99  
69644 Caluire et Cuire Cedex  
[www.apicil.com](http://www.apicil.com)